

**PROCES VERBAL DU CCAS DU 10 SEPTEMBRE 2018 VALANT COMPTE RENDU DE SEANCE**

Réunion du bureau du CCAS à 20 H 30.

Date de la convocation : 27 août 2018

Présents : 5 C. PARGOIRE, D. LAFONT, N. VITIELLO, R. ROVARIS, L. CLAUZIER

Absents: 6 R. MASSEBEUF, J. CAMOIN, N. MACIEJEWSKI, Y. VIALLE, C. GRIFFON, B. BONNEFOI

Procurations : 2 N. MACIEJEWSKI à N. VITIELLO, GRIFFON C. à LAFONT D.

Secrétaire de séance : N. VITIELLO

L'ensemble des associations de la commune a été convoqué à cette réunion :

Associations présentes ou représentées : Monique SORHONDO (ST DIDIER EN FETE), Marinette CHAILLAN (CLUB DES AINES), Michèle VIOLAT (ST DIDIER PATCH), Grégory MERAL (FCSD), Marie-Jo VIDIL et Jean-Paul MARTIN (COUNTRY PASSION) et Jean-Paul BLANCHARD.

Excusée : Marie-Noëlle BOILLON (BIBLIOTHEQUE AU FIL DES PAGES)

**1/OBJET : Finalisation de la fête des enfants du dimanche 16 septembre 2018**

11<sup>ème</sup> édition de la fête des enfants.

Rappel de la date : **DIMANCHE 16 septembre 2018** de 14 h 30 à 17 h 30 au stade Paul Névissas (en cas de fortes pluies, la fête sera annulée).

**Rappel** : cette fête concerne tous les **enfants nés depuis 2006** et domiciliés sur la commune, scolarisés ou non à Saint Didier sous Aubenas et tous les enfants de l'école René CASSIN.

Point sur les inscriptions reçues à ce jour : 48 inscrits

G. MERAL, Président du FCSD, participant à l'organisation de cette manifestation, demande si sa fille peut participer à la fête des enfants. Cette question est mise au vote de l'ensemble des personnes présentes ou représentées :

- Contre 0
- Abstention 1 (Grégory MERAL)
- Pour 13

Activités proposées :Nom de l'activitéNom des personnes en charge de l'activité

- **Accueil des enfants et de leurs parents et distribution des carnets activités** J. CAMOIN et M. CHAILLAN
- **Pêche à la ligne** Inventaire et achat des cadeaux faits par N. VITIELLO et C. PARGOIRE  
Tenue du stand : J. TABARLY, MN BOILLON, H. BERTRAND, Nicole MACIEJEWSKI
- **Parcours sportif-Course d'obstacles** Activité mise en place par G. MERAL
- **Atelier maquillage** N. VITIELLO, C. ROVARIS
- **Module gonflable** Réservation confirmée  
(DJE Animations LAVILLEDIEU)  
Surveillance assurée A. DEL RIO, R. ROVARIS et JP. MARTIN  
(rotations toutes les 10 mn selon les tranches d'âges)
- **Trampoline pour les plus grands** (tranche d'âge : enfants nées entre 2006 et 2012)  
(DJE Animations LAVILLEDIEU) Réservation confirmée
- **L'Ane et la charrette** (LABLACHERE) Réservation confirmée
- **Lâcher de ballons** N. VITIELLO a acheté les ballons  
H. BERTRAND + M. VIOLAT + G. DEVES : **pour gonfler les ballons à 13 H**  
Tenir compte du sens du vent pour déterminer le lieu du lâcher de ballons  
Petite bouteille d'hélium commandée par M. MIALON  
Prévoir **ficelles courtes** pour éviter aux ballons de s'emmêler  
+ petits cartons à accrocher aux ballons (faits)

Prévoir le lâcher de ballons vers 15 h 30 (avant le départ de certains enfants et pour ne pas que les ballons se dégonflent). Les stands seront fermés le temps du lâcher de ballons.

- **Goûter** L. CLAUZIER et M. SORHONDO vont commander les goûters à CASINO + faire les courses  
JP BLANCHARD ira chercher les courses à CASINO le vendredi 14/09 ou jeudi 13/09  
M. SORHONDO s'occupera de la distribution des goûters  
Confection des sachets-goûters : dimanche matin au stade par M. VIOLAT, N. VITIELLO et M. SORHONDO
- **Barbes à Papa** (pièce usée défectueuse de la machine à remplacer ci-possible) Isabelle MORICE  
(2 kg de sucre crystallisé + bâtonnets à acheter)
- **Crêpes** N. VITIELLO et M. SORHONDO confectionnent la pâte dimanche matin entre 8 h 00 et 10 h 00  
C. PARGOIRE s'occupe de la cuisson des crêpes  
Marie-Jo VIDIL + Margot VITIELLO. : service des crêpes aux enfants (sucre, confiture, nutella)
- **Matériel à amener par Yannick** Rallonges électriques + barrières + poubelles + 2 cônes de chantier  
Sono + 20 tables et 60 chaises + rubalyse + nettoyer les WC du stade  
(à déposer dans un seul vestiaire visiteurs car match de football le samedi)
- **Gâteaux à confectionner pour vente à la buvette** Confection de gâteaux : N. MACIEJEWSKI, M. SORHONDO  
G. MERAL, C. ROVARIS, M. CHAILLAN, D. LAFFONT,
- **Buvette** Payante pour les adultes et non ayant-droits : canettes jus de fruits : 1.50 €, eau plate : 1 €, café à 1 €  
Part de gâteau : 1 €, bière canettes 1.50 €  
Crêpe : 1 €  
Buvette tenue par G. MERAL, N. MACIEJEWSKI

**Les intervenants se relayeront dans l'après-midi sur les différents stands à tenir.**

- **Cafetière** Les cafetières + bouilloire du Club de foot seront utilisées
- **Mairie** Arrêté « interdiction accès au stade pour les matchs » le week-end de la fête des enfants : fait  
Prendre un arrêté de circulation pour l'impasse du stade : fait  
Fonds de caisse à prévoir
- **Fabrication des carnets de tickets pour participer aux activités** C. PARGOIRE, N. VITIELLO (fait)
- **Préparation des paquets pour la pêche à la ligne** C. PARGOIRE, N. VITIELLO, M. SORHONDO,  
L. CLAUZIER, D. LAFFONT, C. ROVARIS (faits)
- **Vendredi 14 septembre** : Nathalie VITIELLO viendra récupérer en Mairie la liste des enfants inscrits, les tickets, le fonds de caisse et divers.....  
Prêts de parasols : relancer F. CHAREYRE et P. JOUANNY
- **Mise en place des activités le dimanche matin 16 septembre à 10 h 00** (ouverture du stade à 9 h 30 par Grégory MERAL).  
Noël MACIEJEWSKI, Michelle VIOLAT et Richard MASSEBEUF resteront sur place entre midi et quatorze heures pour assurer la surveillance des lieux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 50  
A Saint Didier sous Aubenas, le 11 septembre 2018

**Le Maire,  
Richard MASSEBEUF**